



**APRIM**  
AMÉNAGEUR & PROMOTEUR IMMOBILIER

Envoyé en préfecture le 29/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le 29/06/2022

ID : 081-218100048-20220627-22\_104-DE

**SLOW**

Courrier Arrivé  
Original

09 MAI 2022

MAIRIE D'ALBI  
Direction Générale des Services

VILLE D'ALBI

16 rue de l'Hôtel de Ville

81023 ALBI Cedex 9

Objet :

Gaillagues

Acquisition parcelle ES 60

Vos réf. :

SM/MP/2022/03/118

Terssac, le 5 mai 2022

Madame le Maire,

Dans le prolongement de votre correspondance du 29 avril 2022, nous vous donnons notre accord pour l'acquisition par la SAS APRIM de la parcelle cadastrée ES 60 d'une contenance de 201 m<sup>2</sup> au prix de 25 € le m<sup>2</sup>.

Après délibération du Conseil Municipal, vous voudrez bien transmettre le dossier à notre Notaire, Maître Estelle ARNAUD – 5 Avenue Fernand Grimal – 81120 REALMONT.

Nous avons noté que les frais notariés seraient à notre charge.

En vous remerciant par avance de la suite que vous voudrez bien donner,

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,  
**Jean ESCAFFRE.**

DocuSigned by:  
  
**APRIM**  
1E0BB2CDDC05C4DB  
8 Avenue de la Martelle  
81150 TERSSAC  
Siret: 533 890 174 00014